



## Commission Départementale Futsal & Beach Soccer

### Procès-Verbal n° 24

Réunion du	<b>Mardi 19 mai 2026</b>
Le Président :	M. Patrick FAUTRAD
Membres :	M. Christophe JOLY

#### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (50 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

- Dimanche 17 mai 2026, la finale du Challenge U15 Garçons Futsal s'est déroulée à 14h00 au Gymnase du Port Marchand, opposant les équipes de ST MAX FUTSAL et ISSOLE FUTSAL. Cette belle rencontre, disputée dans un excellent état d'esprit, a tenu toutes ses promesses et s'est conclue par la victoire de ST MAX FUTSAL sur le score de 3 buts à 1.

- Lundi 18 mai 2026, la finale de la Coupe du Var Seniors Futsal s'est tenue à 20h00 au gymnase Gassendi de Rocbaron. Elle opposait ISSOLE FUTSAL (qualifié pour les playoffs d'accession à la D2 Futsal), à la réserve de TOULON MÉTROPOLE FUTSAL, qui évolue en D1 Départementale. Disputée devant un public nombreux, cette rencontre intense et de grande qualité a offert un beau spectacle aux spectateurs présents. Au terme d'un match très disputé, ISSOLE FUTSAL s'est finalement imposé sur le score de 2 buts à 0, remportant ainsi la Coupe du Var Seniors Futsal.

La commission félicite ces quatre équipes finalistes qui auront produit un jeu de très belle qualité.

*Prochaine réunion mardi 26 mai 2026*

**Le Président :** Patrick FAUTRAD  
**Le secrétaire :** Christophe JOLY